

Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Indications complémentaires (2014-2015)

- Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies.
- On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres.
- On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

1. Les 5 étapes de **l'intégration économique** selon l'économiste Béla Balassa, sont la zone de libre-échange, l'union douanière (tarif extérieur commun), le marché commun (suppression des frontières internes), l'union économique et enfin la monnaie commune. La construction européenne va suivre ces étapes, et se doter d'institutions communes nombreuses. Les 5 institutions principales de l'Union Européenne sont actuellement : le **Conseil Européen des chefs d'Etats** présidé actuellement par M. Herman Van Rompuy, et définissant des orientations générales, le **Conseil de l'Union européenne des ministres** à l'origine des décisions, la **Commission européenne** avec actuellement 27 commissaires, et qui prend l'initiative des textes – **avis, règlements, directives, décisions**-, le **Parlement européen** de 774 députés élus pour 5 ans (suffrage universel direct), donnant des avis et votant les dépenses du budget, et enfin la **Cour de justice européenne** capable de donner des amendes aux Etats ne respectant pas les directives (interprète en produisant de la **jurisprudence**).
2. La CEE (communauté économique européenne, ou Europe des 6 Fra-RFA-Italie Benelux, ou encore « Marché Commun ») instituée par le Traité de Rome en 1957, est une **zone de libre-échange**. Les trois objectifs du traité de Rome en 1957 sont l'établissement d'un **marché commun**, le rapprochement progressif **des politiques économiques** et un développement de **l'activité économique**. La **PAC** (politique agricole commune), la **politique de la concurrence**, la politique de R&D, la politique de mobilité étudiante (Erasmus, Comenius), la politique régionale avec le **FEDER** sont des exemples de politiques communautaires à l'échelle Européenne.
3. Les 3 principes de **l'acte unique** en 1987, sont la « **libre circulation** des marchandises, des capitaux et des hommes » (donc le marché commun), **l'harmonisation des règles** existantes (donc l'union économique, 4^{ème} étape), mais aussi la reconnaissance mutuelle des spécificités nationales (principe de **subsidiarité**) pour rassurer certains opposants. En février 1992, le **Traité de Maastricht** prévoit **l'UEM pour 1999** (monnaie unique, 5^{ème} étape) mais soumet les pays candidats à un processus préalable de sélection économique avec **5 critères de convergence** (inflation faible, déficit et dette publique limitée, taux d'intérêts alignés et taux de change maintenus). Le traité **d'Amsterdam** en 1997, prévoit la mise en place, sous la pression d'une Allemagne inquiète, d'un **pacte de stabilité et de croissance** (PSC) prolongeant les critères budgétaires après l'UEM, et la création de la **BCE indépendante** (Banque Centrale Européenne, instituée au 1^{er} janvier 1998 pour enlever le pouvoir monétaire aux Etats « dépensiers », thèses du Public Choice). Le traité de **Nice** en 2000, tente de régler les problèmes difficiles liés à l'augmentation du **nombre d'Etats membres** (25 en 2004 avec les 10 PECO) en instaurant des **procédures de décision à la majorité qualifiée**. Cela sera complété par le **Traité Constitutionnel Européen** (TCE) adopté en 12/2007 (après un refus provoqué par le

risque de constitutionnalisation des politiques économiques libérales lors du **referendum de 2005**)

4. L'UE à 27 (ne pas confondre avec l'UEM, ou **zone euro** comportant 17 Etats en 2013), est la **première zone économique mondiale** en 2012 : **500 millions** d'habitants (soit **8%** de la population mondiale), PIB estimé à **18 000 milliards** de \$ courants (soit **25%** du PIB mondial en volume, 2012), 35 000\$ par habitant, **18%** des échanges mondiaux nets des échanges intra-européens.
5. La mise en place de l'€ devrait entraîner du point de vue **microéconomique**, de la **spécialisation** (donc des **économies d'échelle**) de la **transparence** (donc **concurrence**), et une **diminution des coûts** de conversion (donc baisse des prix), et du point de vue **macroéconomique**, la réaffectation de **l'outil taux d'intérêt** aux questions internes (fin de la spéculation sur changes, dans le cadre du triangle **d'incompatibilité de Mundell**), l'arrivée de **capitaux** internationaux (euro fort pénalisant pour les exportations, mais obligeant à des efforts structurels) et l'accentuation **des interdépendances et échanges économiques** entre Etats membres.
6. Mais les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, et l'Union Européenne souffre d'un triple problème : **coordination des politiques économiques et budgétaires** entre Etats membres (politiques non coopératives de moins disant salarial ou fiscal), efficacité de la **politique monétaire** (politique de monnaie forte handicapant les exportations, difficultés pour la BCE de faire à un **choc asymétrique**, objectifs de **stabilité des prix** de la BCE qui peut être contradictoire avec les politiques budgétaires nationales), absence de politique budgétaire commune (il n'existe **pas de budget fédéral** réel). Pour redonner de la cohérence aux politiques menées, l'UE adopte alors un **pacte de stabilité et de croissance renforcé**, prolongé par une politique de **règles automatiques (règle d'or en mars 2012**, interdiction d'aller au-dessous de 0.5% de déficit structurel public, et donc interdiction des **politiques discrétionnaires** Keynésiennes). Mais la politique **d'austérité générale** entraîne un ralentissement spectaculaire de la croissance dans l'UEM, au risque de la **déflation**.

Notions au programme

Euro - Union économique et monétaire

Sujets possibles en Epreuve Composée (Raisonnement) ou en Dissertation

Vous expliquerez que la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne. (Antilles 2013)

Vous montrerez que l'union économique et monétaire renforce les interdépendances entre les politiques conjoncturelles des États membres. (Pondichery 2014)

Question de cours (Mobilisation de connaissances, exercice 1, épreuve composée)

Dans le cadre de l'Union européenne, présentez deux avantages de l'union économique et monétaire. Liban 2014

PLANNING TRAVAIL PERSONNEL SUR CE CHAPITRE (*indiquer nb heures*)

Lecture, acquisition cours professeur							
Lecture, acquisition autres cours							
Réalisation de fiches notions et cours							
Travail complet sur sujets blancs							
Exercices de révision sur chapitre							
Test révision, répétition							
Lecture ouvrages							

Notes personnelles et points à voir/ éclaircir sur le chapitre